

STRATÉGIE CLIMAT

2022
2024



SOMMAIRE

	PRÉAMBULE	3
1	UNE GOUVERNANCE "FINANCE DURABLE" MOBILISÉE POUR AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT	5
2	ÊTRE PARTENAIRE DE NOS CLIENTS DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE	6
3	INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE NOS CLIENTS DANS NOTRE PROPOSITION DE VALEUR <ul style="list-style-type: none">- Une meilleure connaissance extra-financière de nos clients et de leurs projets- L'évaluation du risque environnemental	7
4	ÊTRE EXEMPLAIRE : TRANSFORMER L'ENSEMBLE DES COLLABORATEURS ET DES ADMINISTRATEURS EN AMBASSADEURS DE NOTRE RAISON D'ÊTRE ET DE NOS ENGAGEMENTS SUR L'ESG-CLIMAT	9

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est la filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux marchés des entreprises (PME & ETI), des acteurs publics et institutionnels locaux et des professionnels de l'immobilier. La banque accompagne 12 000 acteurs économiques partout en France à travers ses 21 implantations. Elle propose à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opérations de salle des marchés, opcv, etc.).

PRÉAMBULE

Le Crédit Mutuel Arkéa a exprimé la vision engagée de la contribution qu'il entend apporter à la société et au développement économique, avec l'adoption, en 2020, de sa **Raison d'être** :

*« Nous voulons être **acteur d'un monde qui se conçoit sur le long terme et prend en compte les grands enjeux sociétaux et environnementaux de notre planète pour les prochaines générations.***

*Nous y contribuons en pratiquant **une finance au service des territoires et de leurs acteurs qui s'inscrit dans la durée et aide chacun à se réaliser.***

*A cette fin, nous avons fait le choix d'être une **banque coopérative et collaborative qui favorise un partage équilibré de la valeur avec ses sociétaires, clients, salariés, partenaires et territoires. Une entreprise solidaire, éthique et inclusive, qui est attentive au respect de son environnement.***

*Au quotidien, nous développons, en collaboration avec nos parties prenantes, **des solutions innovantes pour accompagner nos sociétaires et clients dans leurs projets de vie et répondre à leurs aspirations** »*

Cette Raison d'être a d'ores et déjà été déclinée en engagements, dont deux sont en lien direct avec la stratégie climat :

#1 Nos décisions visent un impact environnemental et territorial positif

#2 Accompagner chacune de nos parties prenantes dans leur transition environnementale

Une feuille de route en découle, qui vise à renforcer l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les métiers de financements et d'investissements du groupe.

Le Groupe Crédit Mutuel Arkéa s'est doté fin 2020 d'une **Stratégie Climat 2020/2024** qui établit un plan d'actions, visant à renforcer l'intégration des enjeux environnementaux, dans les métiers de financements et d'investissements du groupe.

Ce plan d'actions a été décliné et adapté par Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels (ABEI) afin d'exprimer sa contribution à la stratégie climat du groupe et ses propres objectifs en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Son exécution sera réalisée sur les deux prochaines années (2022-2024) dans le cadre de la planification stratégique "Pôle Entreprises & Institutionnels (PEI) 2024". L'impact de l'enjeu climatique sur l'évolution de son modèle d'affaires de services bancaires, ses différents marchés et ses parties prenantes, se manifeste concrètement.

PRÉAMBULE

La présente stratégie fera l'objet d'une évaluation annuelle par le Directoire d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels et une communication rendant compte de sa mise en œuvre sera publiée par le Groupe Crédit Mutuel Arkéa dans le cadre d'un rapport dédié aux actions du groupe face à l'enjeu climatique, conforme au cadre fourni par la Task Force On Climate Related Financial Disclosures (TCFD) dès 2022.

En lien direct avec les entreprises, les institutionnels et les collectivités, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels puise son histoire dans son ancrage territorial. Cette proximité, forgée au fil des années, est le fruit d'un modèle coopératif vertueux, tissant des liens forts avec nos clients et nous permettant de comprendre avec justesse leurs besoins spécifiques et les défis auxquels ils font face. L'intégration des enjeux sociétaux et environnementaux guide notre gouvernance, nous incitant à adopter une approche responsable dans notre contribution à une société plus équilibrée.

Le Directoire d'Arkéa Banque E&I a décliné un axe complet de son Plan stratégique face à l'enjeu de la transition environnementale et sociétale de ses clients et de ses collaborateurs.
Cet axe se décline en 4 initiatives :



Ces 4 initiatives sont pleinement intégrées dans le déploiement de chantiers de transformation du modèle d'affaires d'Arkéa Banque E&I.

1 UNE GOUVERNANCE "FINANCE DURABLE" MOBILISÉE POUR AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT



La réussite de la transition d'Arkéa Banque E&I vers un modèle bas carbone nécessite une forte mobilisation de sa direction et de ses administrateurs.

La mise en place d'une **gouvernance dédiée** (comitologie, organisation....) en 2021 doit permettre de répondre aux exigences réglementaires actuelles et futures, et permet d'intégrer les risques et impacts du changement climatique dans la transition du modèle d'affaires d'Arkéa Banque E&I, dans une logique d'opportunités et de risques.

- ▶ Information **régulière** du **Comex PEI** et du **directoire d'Arkéa Banque E&I** sur les sujets d'actualité
- ▶ Information **semestrielle** du **Conseil de surveillance** : suivi de la feuille de route
- ▶ **Comité trimestriel** de coordination et de pilotage de la Finance Durable au sein du PEI
- ▶ **Comité opérationnel Finance Durable** d'Arkéa Banque E&I
- ▶ Production **d'indicateurs annuels** spécifiques **ESG climat**
- ▶ Contribution aux **rapports ESG** climat du Groupe (TCFD, DPEF, CDP...)

2 ÊTRE PARTENAIRE DE NOS CLIENTS DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE



Le modèle d'affaire d'Arkéa Banque E&I évolue tout en accompagnant nos clients et leurs projets. **L'accompagnement de nos clients dans la transition environnementale** se structure autour d'une nouvelle organisation interne et d'une offre commerciale adaptée.

Dès 2017, nous avons engagé **une démarche ESG** pour mieux accompagner nos clients. Nous enrichissons nos bases de données sur la maturité ESG de nos clients, créons de nouveaux produits et constituons des équipes pluridisciplinaires sur les énergies renouvelables.



Création de la **Direction de la Transition Environnementale** dès 2020 qui vient financer les projets de transition énergétique de nos clients.

L'objectif à 2024 est d'accompagner nos clients en réalisant **15 % de la nouvelle production de crédit** sur des prêts liés à la transition environnementale (contre 7.6% en 2021).



Déclinaison opérationnelle des travaux de l'initiative **"Trajectoire Immobilier Durable"**.

L'objectif à 2024 est de concevoir et de distribuer **une offre déclinée des prêts Arkéa PACT* sur l'immobilier durable** sur la base d'une grille d'analyse dédiée à l'immobilier.



Poursuivre le développement d'offres de financement adaptées intégrant des critères ESG (covenants extra-financiers) dont le prêt ARKÉA PACT* dès 2020, précurseur sur son marché, et la remise d'un rapport avec entre autres 8 indicateurs environnementaux permettant à nos clients d'identifier leurs axes de progrès.

L'objectif à 2024 est d'accompagner 250 clients.

** Offre de prêts prévoyant une bonification du taux d'intérêt en fonction de performances extra-financières de l'emprunteur mesurée sur la base de rapports d'évaluation réalisés par un organisme externe et indépendant.*



Travailler sur une **offre d'épargne bancaire adaptée du type DAT Climat** intégrant des objectifs environnementaux et adossée à des financements conformes aux objectifs environnementaux prédéfinis.

3 INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE NOS CLIENTS DANS NOTRE PROPOSITION DE VALEUR



UNE MEILLEURE CONNAISSANCE EXTRA-FINANCIÈRE DE NOS CLIENTS ET DE LEURS PROJETS

La mise en place **d'indicateurs extra-financiers** de performance environnementale permet de mesurer la maturité des clients et des projets de financements.

- ▶ **Évaluation de la maturité ESG** des clients : mise en place d'une grille ESG incluant le volet climatique et production d'un rapport extra-financier
- ▶ Évaluer conformément aux règles de **la taxonomie européenne** un portefeuille de clients ETI et accompagner nos clients éligibles dans l'exercice de **déclaration de leur part verte**
- ▶ La mise en place d'une **grille d'évaluation spécifique "immobilier durable" d'ici fin 2022**
- ▶ La désignation d'ici **2024** de plusieurs **experts ESG-climat** afin d'accompagner le réseau commercial sur l'approche ESG auprès des clients

Au-delà d'indicateurs extra financiers, notre objectif est également de :

- ▶ Évaluer conformément aux règles de la **taxonomie européenne** les portefeuilles de projets de financement dédiés à la transition environnementale et d'immobilier contribuant à la publication de la part verte et à l'émission d'obligations vertes
- ▶ **Mesurer la performance extra-financière environnementale d'Arkéa Banque E&I** avec la publication dès 2022 d'une performance globale qui agrège la performance financière et extra-financière

La réalisation d'une première analyse de **l'alignement 1,5°C** représentative de ses portefeuilles de financement d'entreprises permettra d'évaluer les méthodologies disponibles afin d'atteindre l'objectif d'alignement, en vue du projet d'adoption **en 2022 d'une trajectoire d'alignement bas carbone à horizon 2030**, répondant aux objectifs de l'Accord de Paris. Cette cible sera ensuite déclinée en étapes intermédiaires dans le cadre des plans stratégiques.

3 INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE NOS CLIENTS DANS NOTRE PROPOSITION DE VALEUR



L'ÉVALUATION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL

- ▶ Intégration des **risques environnementaux** incluant les risques climatiques (risque physique et de transition) dans la **gestion des risques** et définition des indicateurs
- ▶ Mise en application des orientations de l'Autorité Bancaire Européenne relative à la prise en compte des **risques environnementaux** dans les processus d'analyse et d'**octroi de crédits** (définition des "prêts durables").

Aussi **les politiques sectorielles ESG** sur l'ensemble des secteurs clés pour la transition bas carbone seront progressivement renforcées pour répondre aux objectifs de l'Accord de Paris.

- ▶ Arkea Banque Entreprises et Institutionnels est historiquement très peu positionné sur les **secteurs du charbon et des énergies fossiles**. En outre, conformément aux politiques Groupe édictées en 2022, nous nous interdisons tout financement direct dans un projet dédié aux activités exposées au charbon et aux énergies fossiles conventionnelles et non conventionnelles et nous nous engageons à **une sortie totale de ces secteurs d'ici 2030**.

4

ETRE EXEMPLAIRE : TRANSFORMER L'ENSEMBLE DES COLLABORATEURS ET DES ADMINISTRATEURS EN AMBASSADEURS DE NOTRE RAISON D'ÊTRE ET DE NOS ENGAGEMENTS SUR L'ESG-CLIMAT



L'exemplarité est un élément essentiel pour embarquer l'ensemble des collaborateurs afin de mener à bien les chantiers de transformation de notre modèle d'affaires.

L'ensemble des collaborateurs et des administrateurs du Conseil de Surveillance a été formé et mobilisé sur les enjeux climatiques en 2021. Arkéa Banque E&I fait appel à des expertises externes selon les besoins (à titre d'illustrations : formations e-learning sur le climat, ateliers des fresques pour compléter et enrichir des formations sur d'autres enjeux environnementaux).

Dans le cadre de l'initiative transverse **"Empreinte Environnementale Durable"**, Arkéa Banque E&I contribue à réduire l'empreinte carbone du groupe en contribuant aux engagements suivants d'ici à fin 2024 :

- ▶ **Optimiser les déplacements professionnels** : réduction de 30 % en km des déplacements tous modes de transport confondus à effectif constant,
- ▶ **Repenser les déplacements domicile/travail** : réduction de 36 % de nos trajets domicile-travail en véhicule solo (remplacés par le télétravail ou d'autres modes alternatifs de transport),
- ▶ **Améliorer notre empreinte énergétique** : réduction de 20 % de notre consommation en éliminant le gaspillage et en améliorant l'efficacité énergétique de nos infrastructures immobilières,
- ▶ **Adopter une démarche numérique responsable** : réduction de 34 % de nos émissions en rationalisant le parc informatique.

Pour soutenir ces ambitions, la **communauté RSE** créée en 2021 se positionne comme le relais en interne de l'engagement ESG-climat, en étant dotée de moyens pour conduire ses missions. Au travers d'actions collectives, elle soutient l'accélération de la transition écologique et sociétale des salariés et les rend acteurs de ce changement. Elle a notamment déployé un plan de déplacement mobilité qui a pour objectif de réduire notre empreinte directe.

Arkéa Banque E&I a également pour objectif à fin 2024 d'avoir sensibilisé les collaborateurs par le déploiement de fresques (climat, biodiversité, construction...)



arkea-banque-ei.com

STRATÉGIE
CLIMAT 2022
2024

